

**A.M.A.P. des Cassagnous - Mairie - Place du 11 novembre - 31190 AUTERIVE
Contrat branche pain pour la période d'octobre 2019 à septembre 2020**

Entre l'adhérent :

Adresse :

Courriel : Tel mobile :

Et le boulanger : Jérémie NECHTSCHHEIN fournil "Dans le même pétrin", 2 rue du château 31190 MAUVAISIN, 06 28 04 28 71 jeremie.com@gmail.com

Est établi le contrat suivant :

- Le boulanger s'engage à livrer le pain commandé sous le préau de la mairie d'Auterive chaque mardi soir **entre 18h30 et 20h00** pendant 1 an. Il y aura 5 mardis (à définir par le boulanger) sans livraison soit **47 livraisons** par an, à partir du mardi **8 octobre 2019**. Le boulanger est sous mention « Nature et progrès ». Le pain est réalisé à la main, avec du levain naturel, cuit dans un four à bois et provient exclusivement de sa production. Les farines sont issues directement de paysans équipés de moulin à meule à la ferme et proviennent de moins de 100 km.
- L'adhérent s'engage à acheter une certaine quantité de pain répartie à sa convenance sur l'année parmi les différents types de pains proposés, à venir retirer sa commande à chaque livraison et **à assister le boulanger lors d'une livraison au moins une fois dans l'année. Toute livraison non retirée est perdue.**

Modalités :

L'adhérent définit à l'avance, dans le contrat, la quantité totale de chaque produit qu'il compte acheter dans l'année. Pour ce faire, l'adhérent complète le présent document ainsi que le tableau prévisionnel joint au contrat. Ce dernier sera disponible ensuite sur le site Web. L'adhérent pourra alors consulter et modifier ses commandes tout au long de l'année et ce **jusqu'au dimanche midi précédant la livraison**. Ces modifications ne doivent toutefois pas conduire à un réalisé, en fin d'année, inférieur à celui de l'engagement initial car **aucun remboursement ne sera effectué**. En revanche, il peut être supérieur mais au-delà de **30 €**, **il peut être demandé à l'adhérent de fournir un chèque de régularisation en cours d'année**.

L'adhérent accède à son espace personnel à l'adresse : <http://amapcassagnous.org/spip.php?page=amap>

La documentation concernant l'utilisation du site est disponible dans la branche pain.

Bon de commande :

PAINS		Prix unitaire	Quantité totale année	Prix Année (€)
Farine de blé T80	Tourte 2kg	8 €		
	Michot 750g	3,50 €		
	Boule 500g	2,50 €		
Farine petit épeautre T80	Pain moulé 1kg	7,50 €		
	Boule 1kg	7,50 €		
	Boule 500g	4 €		
Prix total sur l'année				
Report de l'année passée				
Total contrat 2019-2020				
Nombre de chèques remis				

Païement :

L'adhérent calcule le total de son engagement et le divise en parts à peu près égales. Le nombre de parts doit être inférieur ou égal au nombre de mois restants (≤ 12 pour un démarrage en octobre, ≤ 11 pour novembre...).

L'encaissement des chèques sera lissé sur la période, autant que possible pour offrir au boulanger un revenu mensuel global constant sur l'année.

Le contrat avec prévisionnel complété et signé en 2 exemplaires et les chèques établis à l'ordre du boulanger « Jérémie NECHTSCHHEIN » sont à remettre aux membres du comité de pilotage :

LEBEAU Christian
4, avenue sous roches
31810 Venerque
06.47.68.90.18 lebeau.christian@orange.fr

BUZZI Marie et Thomas
6, hameau de Troy
31550 GAILLAC TOULZA
06.64.20.35.76 marietourretbuzzi@gmail.com
06.52.17.26.71 thomasbuzzi@yahoo.fr

Le boulanger et l'adhérent reconnaissent avoir acquitté leur adhésion à l'AMAP, pris connaissance de la Charte des AMAP, des statuts et du règlement intérieur de l'AMAP des Cassagnous et

en accepter les termes. A ce titre, ils se concertent tout au long du contrat sur l'évolution de leur partenariat, les difficultés éventuelles rencontrées de part et d'autre et adaptations nécessaires. Ils assument **ensemble** les aléas de la production. Le présent contrat établit les critères de l'échange mais il se fonde avant tout sur un **rapport de confiance et de solidarité** entre le boulanger et les adhérents de l'AMAP.

Calendrier Prévisionnel	Farine de blé T80			Farine petit épeautre T80		
	Tourte 2 kg	Michot 750 g	Boule 500 g	Pain 1 kg	Boule 1kg	Boule 500g
	8,00 €	3,50 €	2,50 €	7,50 €	7,50 €	4,00 €
8 oct 2019						
15 oct 2019						
22 oct 2019						
29 oct 2019						
5 nov 2019						
12 nov 2019						
19 nov 2019						
26 nov 2019						
3 déc 2019						
10 déc 2019						
17 déc 2019						
24 déc 2019						
31 déc 2019						
7 janv 2020						
14 janv 2020						
21 janv 2020						
28 janv 2020						
4 févr 2020						
11 févr 2020						
18 févr 2020						
25 févr 2020						
3 mars 2020						
10 mars 2020						
17 mars 2020						
24 mars 2020						
31 mars 2020						
7 avr 2020						
14 avr 2020						
21 avr 2020						
28 avr 2020						
5 mai 2020						
12 mai 2020						
19 mai 2020						
26 mai 2020						
2 juin 2020						
9 juin 2020						
16 juin 2020						
23 juin 2020						
30 juin 2020						
7 juil 2020						
14 juil 2020						
21 juil 2020						
28 juil 2020						
4 août 2020						
11 août 2020						
18 août 2020						
25 août 2020						

NB : 5 distributions seront amenées à être supprimées en cours d'année (congés de Jérémie). Les 5 nouvelles dates sur fin août et septembre seront créées en cours d'année.

Fait à Auterive, en 2 exemplaires le

L'adhérent :

Le boulanger :